

La RATP place avec succès une nouvelle émission obligataire verte de 500 millions d'euros

mercredi 17 avril 2024

La RATP, notée Aa2 (stable) par Moody's et AA- (stable) par FitchRatings, a réalisé avec succès ce 16 avril 2024 une nouvelle émission d'obligations vertes (Green Bonds) de 500 millions d'euros et d'une maturité de dix ans. Signe de la confiance des investisseurs français et internationaux dans la solidité du crédit de la RATP et dans l'ambition de sa stratégie RSE, l'émission a été sursouscrite près de 10 fois.

Cette troisième émission réussie de green bonds s'inscrit pleinement dans le cadre de la démarche RSE du Groupe RATP et illustre sa détermination à relever les défis sociaux et environnementaux et à conforter le modèle bas carbone dans lequel elle s'est engagée.

Le produit de cet emprunt sera intégralement affecté au financement de trois projets d'investissement majeurs de modernisation et d'adaptation des infrastructures de la RATP, visant à développer l'attractivité du transport public :

- **La modernisation de la ligne 6 du métro parisien**, qui vise à adapter les infrastructures ferroviaires pour accueillir des métros plus modernes, déployés depuis la ligne 4 suite à l'automatisation de celle-ci. Parfaite démonstration de circularité au sein du réseau, ce projet permettra de réemployer des métros à mi-vie tout en modernisant les installations de signalisation ferroviaire et le système de commande-contrôle des métros. Ces métros plus modernes permettent par ailleurs la récupération de l'énergie de traction lors du freinage, ce qui améliore la performance énergétique de la ligne.
- **L'adaptation de l'atelier de maintenance ferroviaire de Massy**, qui permettra d'y maintenir les nouveaux trains M120 destiné à la ligne B du RER, qui transporte chaque jour en moyenne plus d'un million de voyageurs. Ce projet, réalisé sans affecter la qualité du service existant sur la ligne B, représente un défi technique. Il a par ailleurs pour objectif d'améliorer l'efficacité thermique des bâtiments et la qualité de vie au travail pour les agents (accès à la maintenance des trains par le toit réduisant la pénibilité et les risques d'accidents) ;
- **Le gros entretien des voies du métro et du RER**, qui vise à maintenir les infrastructures du réseau ferré existant dans un état optimal de fonctionnement pour continuer à garantir durablement la qualité de service et la sécurité des voyageurs. L'entretien patrimonial des actifs suppose de conduire régulièrement des actions préventives de renouvellement des rails, des appareils de voie, du ballast, des traverses, dans une démarche continue de préservation des ressources et de réemploi des matériaux.

La RATP confirme que ces 3 projets sont éligibles à la Taxonomie de l'Union Européenne et en ligne avec les critères de contribution substantielle à l'enjeu de l'atténuation au changement climatique, au titre de l'activité 6.15 « Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone ».

Ainsi, ces projets sont :

- destinés à l'exploitation de véhicules dont les émissions de CO₂ à l'échappement sont nulles ;
- destinés au transport public urbain et suburbain de voyageurs, y compris les systèmes de signalisation associés pour les systèmes ferroviaires, de métro et de tramway ;
- non destinés au transport ou au stockage de combustibles fossiles.

Ces 3 projets contribuent aux objectifs de développement durable définis par l'ONU suivants:

- Objectif 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Avec cette troisième émission de Green Bonds réalisée dans le cadre du Cadre de Financement Vert (Framework) publié en juin 2017, la RATP continue de se conformer aux meilleures pratiques de marché. En complément des engagements présentés dans son Cadre de Financement Vert, la RATP a partagé aux investisseurs des informations clé en amont de l'émission : l'identification précise des projets financés, le degré d'alignement des projets à la taxonomie de l'Union Européenne et les premières données sur l'impact positif des projets sur l'environnement et la qualité de vie au travail. Ces informations seront complétées par des données d'impact additionnelles dans le cadre du reporting annuel publié par la RATP.

Consciente du rôle déterminant que jouent les investissements dans la réduction de son empreinte environnementale, **la RATP s'est attachée à évaluer ex ante les émissions de gaz à effet de serre induites et évitées par les projets**, selon une méthodologie robuste réalisée en partenariat avec le cabinet I Care by BearingPoint, expert en évaluation carbone. Pleinement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique, la RATP est soucieuse de mener une politique d'investissement cohérente avec sa trajectoire ambitieuse de décarbonation. Ainsi la RATP s'est engagée à réduire de 43% ses émissions de GES associées à ses consommations d'énergie d'ici fin 2027 par rapport à 2019. **Les engagements climatiques de la RATP, ont été jugés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) en 2022 comme cohérents avec l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris, à savoir maintenir le réchauffement climatique à 1,5°C**, témoignant de la mobilisation de la RATP pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone.

« Avec cette nouvelle émission de green bonds, la RATP réaffirme son engagement dans la lutte contre le changement climatique et ses convictions environnementales et sociales, qui sont au cœur de son projet stratégique. Le succès de cette opération auprès des investisseurs français et internationaux témoigne de la crédibilité de nos engagements et de nos politiques RSE, et de la solidité de nos perspectives financières. »

Jean-Yves Leclercq
Directeur financier du groupe RATP

Détails de la transaction

Lundi 15 avril 2024, la RATP a annoncé un nouvel emprunt Green en euros à 10 ans pour une taille de 500m€. Sur la base de conditions de marché stables, le livre d'ordres a officiellement été ouvert le lendemain à 9:00 CET avec un niveau indicatif d' OAT 1.25 % 05/2034 + 36 points de base.

En l'espace d'une heure, le livre d'ordres a rapidement dépassé 2.6 Md€, permettant ainsi une première révision du niveau indicatif de la marge d'émission pour l'établir à OAT 1.25 % 05/2034 + 33 points de base.

Même après la première révision de la marge, le livre d'ordres a continué de grossir pour atteindre un niveau supérieur à 4.5 Md€ 30 minutes plus tard, autorisant une seconde et dernière révision de la marge d'émission sur un niveau de OAT 1.25 % 05/2034 + 30 points de base, avec une fermeture du livre d'ordre 45 minutes plus tard.

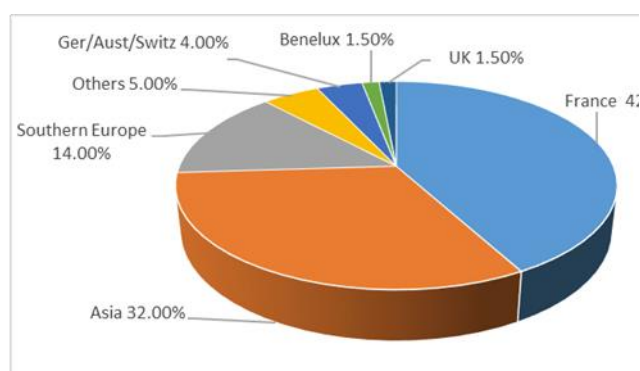
Le livre d'ordres a été clos à 11 :15 CET avec un total d'ordres d'environ 5.1 Md€, et le pricing de la transaction a eu lieu à 14 :00 CET avec un niveau de spread de 30 points de base sur OAT 1.25% 05/2034, impliquant un taux re-offer de 3.307 %, un coupon de 3.25% et un prix re-offer de 99.513%.

La demande a été particulièrement solide de la part d'un large panel d'investisseurs reconnus avec plus de 130 investisseurs impliqués, avec principalement des gestionnaires d'actifs pour 44%, et des banques centrales/organisations internationales pour 38%. La répartition géographique a montré un solide soutien de la base d'investisseurs domestiques, ainsi qu'une demande forte en provenance d'Asie. La France est ainsi le pays le plus représenté dans l'allocation finale, avec 42% de la taille de la transaction, suivie de l'Asie avec 32%, et de l'Europe du Sud 14%. Le reste du montant a été réparti entre l'Allemagne / l'Autriche / la Suisse (4%), le Royaume-Uni (1.5%), le BeNeLux (1.5%) et le reste de l'Europe (5 %).

Répartition des Allocations par Géographie

Par Géographie

France	42.0%
Asia	32.0%
Sud de l'Europe	14.0%
Reste de l'Europe	5.0%
Allemagne / Autriche / France	4.0%
BeNeLux	1.5%
UK	1.5%



Contact presse

Lucas Goret

01 58 78 37 37

servicedepresse@ratp.fr